

Saint Rémy lès Chevreuse

28 SEP. 2023

Courrier arrivé

N° A-2023-458

Monsieur Dominique BAVOIL

Maire de Saint Rémy Lès Chevreuse

2, rue Victor Hugo

B.P 38

78470 - SAINT RÉMY LÈS CHEVREUSE

Saulx-les-Chartreux, le 26 septembre 2023

Affaire suivie par Jérôme ROZANSKI

N/REF : MB/FV/SC/JR/2023-256

Objet : actualisation du Plan de Restauration et de Gestion Ecologique de l'Yvette et de ses affluents

Monsieur le Maire,

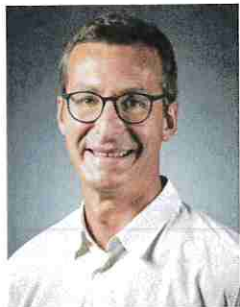
Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY) exerce la compétence rivière et milieux naturels depuis de nombreuses années. En 2018, cette compétence s'est élargie à la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) issue de la loi MAPTAM.

C'est dans le cadre de ces compétences que le SIAHVY souhaite actualiser son Plan de Restauration et de Gestion Ecologique de l'Yvette (PRGE), validé par son Comité Syndical en 2012. Ce PRGE devra définir un programme de gestion visant à aménager et à restaurer le cours d'eau et son lit majeur associé, dans leurs fonctionnalités naturelles. Le programme d'actions proposé devra concourir à l'atteinte du bon état des cours d'eau.

Le SIAHVY a choisi un groupement de bureaux d'études : INGETEC et SCE pour mener à bien cette mission. Le diagnostic complet de l'Yvette et de ces affluents sera mené sur le lit mineur, les berges, les ouvrages, la végétation, les zones humides... et nécessite un parcours intégral des linéaires soit à pied soit en canoë pour l'Yvette.

Cette phase de diagnostic de terrain est envisagée dès cet automne pour profiter des conditions les plus clémentes possible par les collaborateurs d'INGETEC qui seront amenés à passer dans votre commune. S'il est bien entendu impossible de prévenir chaque riverain, je vous prie de bien vouloir prévenir au mieux la population par les moyens dont vous disposez (site internet de la commune, bulletin...) afin que les équipes soient accueillies le mieux possible et puisse réaliser leur mission dans de bonnes conditions. Il leur a été demandé de ne pas pénétrer dans des propriétés privées si celles-ci étaient clôturées. Ils se présenteront à chaque fois que nécessaire avec une carte professionnelle.

Les équipes seront composées par les agents identifiés ci-après à qui je souhaite d'être accueilli le mieux possible.



Pierre-Briec DESTOMBES, Expert Milieux Aquatiques



Jeanne GERALD, Chargée d'études Milieux Aquatiques



Alexia LIVRAMENTO Chargée d'études Milieux Aquatiques



Corentin SONNERAT, Chargé d'études Milieux Aquatiques

La mission de terrain s'étalera à partir du 2 octobre jusqu'au 24 novembre 2023.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de recevoir mes sincères salutations.

Le Président,

Michel BARRET